

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**SEANCE DU JEUDI 27 MARS à 18H30****N°005/2025 - Affectation des résultats 2024**Membres en exercice : **10** - Présents : **6** - Excusés avec Pouvoir : **2** - Excusés sans Pouvoir : **2**Absents : **0** - Votants : **8**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 27 MARS, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT DENIS LES BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 20 MARS 2025**, sous la vice-présidence de **Monsieur Alain ROUSSEAU, Vice - Président**.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames, Messieurs

Habiba BENLAKRI, Dominique BERGONSO, Marie-Françoise HGOBURU, Isabelle MESSINA, Jean-Philippe MINIER, Alain ROUSSEAU

ETAIENT EXCUSEES AVEC POUVOIR

Mesdames Evelyne DOUVRE et Michelle REYNIER

ETAIENT EXCUSES SANS POUVOIR

Messieurs Guillaume FAUVET et Frédéric MARCILLAC

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil d'Administration. **Madame Habiba BENLAKRI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Vice-président rappelle à l'Assemblée, qu'à l'issue du vote du compte administratif 2024, dont les résultats sont conformes aux écritures de Monsieur le Trésorier Municipal, il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2024.

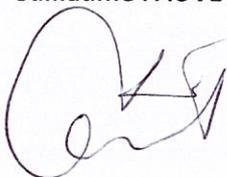
Le Conseil d'Administration ouï le Vice-Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **CONSTATE** que l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2024, est de 17 568,68 € et que celui de l'investissement est de 49 821,03 € ;

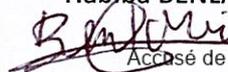
➤ **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante au budget 2025 :
- 14 068,68 € en fonctionnement au compte 002,
- 3 500 € en investissement au compte 1068.

➤ **DONNE POUVOIR PRESIDENT** pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Président du CCAS,
Guillaume FAUVET



La secrétaire de séance,

Habiba BENLAKRI


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260102124-20250327-005-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025
Publication : 23/04/2025